MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

DÉLIBÉRATION

CS 2021/40 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 1 – Connaître, Gérer et préserver les ressources -Acquisition de connaissance et suivis ornithologiques - Cartographie de la végétation

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Claudie **LAUNOY**, Pascal **MARIE** (pouvoir de Hubert LEFEVRE),

Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (pouvoir de Christèle Castelein), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin — pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais — pouvoir de Jean-Claude HAIZE), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville — pouvoir de Valérie TORTEL), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Jean-Michel GREEN), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY Didier VERGY

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges) Céline VAQUEZ (Le Dézert),

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Resein

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les membres associés

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - *en visioconférence*)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle MARIE-HUET (DREAL de Normandie), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel FAUCHET (CAUE de la Manche), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (Sous-Préfecture de Coutances), Eric DUJARDIN (Conseil départemental de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey LECOEUR *(en visioconférence),* Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** *(en visioconférence)*, Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs Soit un quorum de 40 membres sur 58

CS 2021/40 Finances locales — Décisions budgétaires — Priorité 1 — Connaître, Gérer et préserver les ressources - Acquisition de connaissance et suivis ornithologiques - Cartographie de la végétation

Code budgétaire PAP : P3108_BOTA

Dépenses		Recettes	
617	24 720,00 €	74718 DREAL	9 146,00 €
		7477 FEADER	15 574,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			24 720,00 €

Une cartographie des végétations du site Natura 2000 des fours à chaux de La Meauffe, Cavigny et Airel est prévue en 2021 et celui des Landes de Lessay — Havre de St-Germain sur Ay en 2021 et 2022.

Une consultation pour la période 2021-2022 (transition FEADER) a été organisée en fin d'année. Il vous est proposé de retenir le CPIE Du Cotentin pour un montant total de 60 564 € (dont 24 720 € sur 2021).

Cette action est financée sur des crédits du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et européens (FEADER).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 15 avril 2021

Jean MORIN

Président du Parc naturel régional

des marais du Cotentin et du Bessin

Accusé de réception en préfet

O50-255002552-20210323-DELIB_CS2021_40-D Date de télétransmission : 15/04/2021 Date de réception préfecture : 15/04/2021

